

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XVIII

MONTRÉAL, VENDREDI 14 AOUT, 1896

No 24

2352... ABONNÉS RÉGULIERS... 2352

Ça et là.

Pensez au commerce Avant que paraisse notre prochain numéro les chambres se seront assemblées à Ottawa. Nous n'avons guère l'espoir à cette session, de voir le gouvernement et les chambres s'occuper, si peu que ce soit, des intérêts du commerce et de l'industrie. Déjà nous savons que le tarif des douanes ne sera discuté qu'en janvier ou février prochain; de plus nous croyons bien, d'après ce qui a pu transpirer des intentions du gouvernement, que la session sera très courte et qu'une fois le budget voté, les députés s'empresseront de reprendre le chemin de leurs foyers. Trouvera-t-on le moment néanmoins de s'occuper de l'établissement d'une ligne transatlantique rapide, de la subvention à accorder à une ligne franco-canadienne pour compléter le traité de commerce avec la France, etc... etc.

Le gouvernement et les députés n'ignorent pas que le commerce a pris note de leurs promesses et qu'un peu de bonne volonté de leur part ferait l'affaire du pays et la leur.

Nouveau câble transatlantique Afin de n'être plus tributaire des Anglais pour ses relations télégraphiques, le gouvernement français vient de décider la création d'une ligne télégraphique transatlantique. La France pourra ainsi recevoir des nouvelles de sa flotte et lui transmettre des instructions sans avoir à subir le contrôle étranger.

Ce câble, qui partira de Brest et aboutira directement à New-York, sera immergé l'été prochain. A cette date, la France et l'Amérique seront donc reliées par une double ligne.

Pour l'établissement et l'entretien de ce câble qui sera construit et

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES,
Chambre 101, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2517. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

posé avec des moyens exclusivement français et sous le contrôle de l'Etat, le gouvernement a accordé une subvention de 800,000 francs (\$160,000) par an pendant trente ans.

La nouvelle ligne sous-marine française aura un développement de près de 6,000 kilomètres, c'est-à-dire que la France possédera le plus grand câble qui aura jamais été immergé jusqu'à ce jour.

La fabrication de cet immense conducteur, qui demandera environ un an, est déjà commencée, de façon à ce que l'immersion du câble puisse avoir lieu pendant la belle saison de l'année prochaine.

Dans ces conditions, la nouvelle communication pourra fonctionner entre la France et les États-Unis au mois d'août ou de septembre 1897.

Assurances Américaines Nous engageons fortement nos lecteurs qui ont des polices d'assurances dans des compagnies américaines de demander aux compagnies qui les ont assurés d'ajouter à leurs polices les mots "payables en or" ou en "monnaie légale du Canada."

Quelques-unes des Compagnies américaines faisant affaires au Canada sont prêtes à modifier ainsi

leurs polices. La Mutual Reserve Fund Life Association est entrée dans cette voie et M. D. Z. Bessette le gérant général de cette compagnie à Montréal déclare que la Mutual Reserve Fund est prête à endosser toutes les anciennes polices délivrées au Canada avec la mention: "toutes les polices et les primes ci-indiquées sont payables en monnaie légale de la Puissance du Canada"; de plus, même mention sera faite sur toutes les polices nouvelles.

Nos lecteurs savent qu'il est devenu nécessaire de prendre toutes les mesures nécessaires pour les garantir du montant intégral de leurs polices, depuis que le mouvement du libre monnayage de l'argent s'est si nettement dessiné dans plusieurs conventions aux États-Unis. Qu'ils prennent donc leurs précautions en conséquence. Si les compagnies auxquelles quelques-uns de nos lecteurs sont assurés ne veulent pas les garantir contre les pertes possibles et probables qu'entraînerait la frappe libre de l'argent, nous les prions de nous informer en nous indiquant le nom des compagnies qui se refusent à leur donner satisfaction.

QUEBEC vs MONTREAL

Notre confrère de Québec, la *Semaine Commerciale*, prêche pour son saint dans la note suivante :

"Le Board of Trade de Montréal est déjà en instances auprès du nouveau gouvernement, comme il était aux trousses de l'ancien, pour obtenir des millions afin de creuser le St-Laurent à 30 pieds de profondeur sur une largeur de 500 pieds. Nous espérons que les 21 députés du district de Québec seront unanimes à monter la garde autour du trésor, et sauront se faire aider par leurs